



**Syndicat du Personnel du
Centre Hospitalier du
Taaone affilié à la CSTP-
FO**

**Fédération Générale des
Fonctionnaires
Force Ouvrière Polynésie**

**Syndicat National de
l'Enseignement Technique
Action Autonome
Force Ouvrière Polynésie**

COMMUNIQUE DE PRESSE DU 16 MARS 2022

GREVE du 17 mars 2022

Le SPCHDT/CSTP-FO, la FGF FO Polynésie et le SNETAA FO Polynésie ne participent pas au mouvement de grève du jeudi 17 mars 2022 pour les raisons suivantes :

Nos organisations syndicales pourtant représentatives n'ont en effet pas été conviées aux discussions pour la mise en place des revendications sur le préavis déposé par nos camarades syndicaux.

Sur les points de revendications du préavis de grève du 17/03/2022 :

- **Sur la mise en place de la TVA SOCIALE par le gouvernement imposée par le Ministre de l'Economie** : cette TVA sociale dans la forme proposée est une aberration et une incohérence sur le plan économique. C'est aussi une TVA non déductible. **L'impact de cette TVA sociale**, c'est par exemple **une augmentation de prix de 7,5% du prix initial après 5 intermédiaires** sans compter les marges des différents intermédiaires.
C'est donc **finalement le consommateur**, peu importe son statut social, **qui sera impacté**.
 - En Europe, on parle d'une hausse des prix de 4,4% pour l'année 2022.
 - En Polynésie, ce sont des augmentations de +1,8% en janvier et +1,1% en février, qui font grimper l'indice des prix à la consommation au-dessus de son niveau moyen des trois dernières années.

Le gouvernement d'une part devrait transformer cette TVA non déductible en TVA déductible pour limiter l'impact de cette dernière d'autre part baisser les taux de TVA de 16% à 14,5% et de 13% à 11,5%.

- **Sur la CST, la demande qui est faite sur le bilan de l'utilisation de cette contribution de solidarité territoriale** : le gouvernement de la PF est-il réellement en mesure de donner un vrai bilan sachant que la CST est reversée dans le budget du Pays ? Les augmentations de la CST de 2% et 3% pour les salaires sont-elles justifiées ?
- **Sur l'ITR, c'est un sujet qui date de 2008** : nous avons déposé un préavis de grève sur ce point en novembre 2021.
Nous échangeons sur ce sujet avec nos camarades de l'OUTRE-MER.
Posons-nous la bonne question : la Polynésie peut-elle TOUTE SEULE, en mobilisant les fonctionnaires d'Etat, faire bouger les choses ???

FEDERER l'ensemble de ces départements et territoires est la meilleure stratégie afin de construire ensemble une mobilisation commune qui aurait un effet plus grand vis-à-vis du gouvernement central (Paris).

Les salariés attendent toujours de connaître les économies qui seront réalisées au titre du Gouvernement et de l'Assemblée de Polynésie comme par exemple diminuer significativement le nombre des représentants de l'APF en rapport avec le nombre d'habitants.

FAIRE PERDRE UNE JOURNEE DE SALAIRE AUX SALARIES n'est donc pas la solution.
UNE JOURNEE DE GREVE c'est limiter l'action syndicale revendicative pour l'intérêt collectif.

SPCHDT/CSTP-FO
Mireille DUVAL

FGF FO Polynésie
Allen SANQUER

SNETAA FO Polynésie
Maheanu ROUTHIER